



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ophtalmologistes

Question écrite n° 124253

## Texte de la question

M. Hervé Féron interroge M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé, sur la carence de la France en matière d'ophtalmologistes. Il n'est pas rare aujourd'hui pour les Français d'attendre plusieurs mois, voire une année entière, pour obtenir une consultation chez un ophtalmologiste. Un sondage IFOP publié dans le *Journal du dimanche* le 13 novembre 2011, montre d'ailleurs qu'en moyenne les Français attendent 103 jours pour un rendez-vous chez l'ophtalmologiste. Ce délai d'attente dépasse toutes les autres spécialités (51 jours en moyenne pour un gynécologue, 38 jours pour un dermatologue, 29 jours pour les ORL). Le chiffre de 103 jours n'est qu'une moyenne, et varie jusqu'à un délai d'attente de plus d'un an dans des régions comme le Nord ou l'Est de la France. Plus inquiétant encore, cette enquête révèle que 58 % des Français ont déjà renoncé à consulter, découragés par les délais d'attente. Pourtant, il est prouvé que certaines pathologies oculaires sont mieux soignées si elles sont diagnostiquées tôt. Plusieurs explications peuvent être données à ce phénomène. D'une part, le *numerus clausus* se situe actuellement autour de 7 400, mais le nombre d'étudiants en médecine est tombé à 3 500 dans les années 1990. Par ailleurs, parmi ces 3 500 étudiants, près de la moitié d'entre eux s'orientent vers la médecine généraliste. En sachant qu'il faut entre 10 et 14 ans au minimum pour former un spécialiste, les étudiants qui ont démarré leur formation dans les années 1990 arrivent au compte-goutte sur le marché du travail. À cela s'ajoute la mauvaise gestion de la démographie médicale. En effet, l'absence d'un *numerus clausus* géographique, à l'image des pharmacies, explique la désertion des territoires ruraux par les médecins et l'important délai d'attente dans certaines régions. Il lui demande donc qu'une réflexion soit mise en marche autour de ces problématiques, avec les professionnels concernés.

## Données clés

**Auteur :** [M. Hervé Féron](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 124253

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et santé

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 13 décembre 2011, page 13011

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)